



OSISKO DÉPOSE UNE DÉCLARATION SELON LE SYSTÈME D'ALERTE EN LIEN AVEC UN PLACEMENT PRIVÉ DANS TERRAX

(Montréal, le 17 juin 2015) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (OR : TSX) annonce qu'elle a déposé une déclaration selon le système d'alerte en lien avec le placement privé sans l'entremise d'un courtier avec TerraX Minerals Inc. (« TerraX ») (TXR : TSX.V; TRXXF : OTC Pink; TX0 : Francfort) annoncé par TerraX le 13 mai 2015.

TerraX a aujourd'hui émis 6 250 000 actions ordinaires accréditives de trésorerie à Osisko à un prix de 0,40 \$ par action pour une contrepartie globale de 2 500 000 \$ (le « placement privé »).

À l'issue du placement privé, Osisko détient et contrôle désormais plus de 11 248 927 actions de TerraX (représentant approximativement 17,21 % des actions ordinaires émises et en circulation de TerraX) et 2 243 463 bons de souscription. En supposant l'exercice de tous les bons de souscription, Osisko détiendrait la propriété et le contrôle sur plus de 13 492 390 actions de TerraX, représentant approximativement 19,95 % des actions ordinaires émises et en circulation de TerraX.

Osisko détient les actions de TerraX à des fins d'investissement et pourrait, de temps à autres, acquérir des actions supplémentaires de TerraX sur le marché libre ou via des acquisitions privées, ou vendre des actions de TerraX sur le marché libre ou via des dispositions privées. Le présent communiqué est émis conformément aux dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, qui concernent les déclarations selon le système d'alerte.

Une copie de la déclaration selon le système d'alerte d'Osisko contenant plus de détails sur le placement privé est disponible sur SEDAR au www.sedar.com sous le profil d'émetteur de TerraX.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tél. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com